

Médias & monde du spectacle | Cabinet d'avocats dédié aux médias et à l'entertainment? Droit de l'entertainment | Droit du spectacle | Droit des médias

by admin - samedi, décembre 01, 2012

<http://crefovi.fr/cabinet-davocats-pour-les-industries-creatives-a-paris-crefovi-industries/cabinet-davocats-en-droit-de-lentertainment-a-paris-crefovi-media-arts-du-spectacle/>

Le Cabinet d'avocats dédié aux médias et à l'entertainment à Paris Crefovi comprends un Groupe Industriel Médias et Arts du Spectacle, qui est ancré dans sa forte expérience à travers tous les secteurs des médias, sports et des arts du spectacle.



Faire converger un contenu global avec la technologie

Durant ces dernières années, l'industrie des médias et des arts du spectacle a évolué de façon radicale, exigeant un focus accru sur la technologie et une expertise sophistiquée sur des transactions globales complexes, ainsi qu'une expertise industrielle détaillée sur la résolution des litiges dans, et à travers, de multiples juridictions. Les avocats du Groupe Médias et Arts du Spectacle, du Cabinet d'avocats dédié

aux médias et à l'entertainment à Paris Crefovi, conseillent les clients de cette industrie sur les points suivants:

- Contrats complexes des nouveaux médias et de la technologie
- Joint ventures et fusions de sociétés internationales des médias et des arts du spectacle
- Représentation des ligues, comités olympiques et autres divisions sportives
- Transactions financières
- Contrats de production de contenu, d'acquisitions et de distribution
- Transactions relatives au cinéma, à la télévision, la radio et aux nouveaux médias

Apporter du conseil aux clients, dans le contexte d'une culture de convergence dont la demande, exprimée par les consommateurs, évolue très rapidement, requiert de la part de Crefovi, de combiner son expertise industrielle approfondie avec une compréhension des besoins et stratégies spécifiques de chaque client: notre cabinet d'avocats approche chaque dossier avec une vue sur le long-terme et stratégique.

Le Cabinet d'avocats dédié aux médias et à l'entertainment à Paris Crefovi assiste en outre ses clients, que ce soit des particuliers talentueux ou de larges sociétés multi-nationales, à résoudre des litiges, différends et toutes actions intentées par un gouvernement. De plus, Crefovi agit comme un « créateur de ponts » entre les médias traditionnels et les nouveaux médias, et à travers des centres émergents d'influence des médias et des arts du spectacle.

Le cabinet d'avocats dédié aux médias et à l'entertainment Crefovi représente des clients institutionnels, des studios de films, les distributeurs internationaux de contenus de télévision et de la radio, les « digital media », les lieux de concerts de musique et d'évènements « live », les industries liées au sport et les sociétés de télécommunications, satellite et de cable.

Votre nom (obligatoire)

Votre email (obligatoire)

Sujet

Votre message

C 5 E V

PDF généré par Crefovi